

de vacances ou à la proposition de retarder l'étude du bill sur le football en faveur de mesures législatives plus urgentes.

Alors que le coût de la vie augmente à un rythme inégalé dans notre histoire, le gouvernement libéral refuse encore de lancer un programme visant à protéger le pouvoir d'achat du dollar canadien. Rien ne peut être plus grotesque que de voir la Chambre siéger pour discuter de football alors que l'on nous annonce une fois de plus que l'augmentation du coût de la vie atteint des proportions record. Il est incroyable que, tandis que les Canadiens d'un océan à l'autre sont ébranlés par le prix des aliments et du logement, le gouvernement libéral présente à la Chambre, comme question prioritaire, une législation interdisant à la Ligue mondiale de football de jouer à Toronto. Alors que tous les députés ont reçu des centaines de lettres exhortant le gouvernement à prendre d'urgence des mesures pour contenir l'inflation galopante, comment le premier ministre et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) peuvent-ils même songer à un moment pareil à discuter de football?

J'aimerais souligner, monsieur l'Orateur, que n'était-ce l'incompétence du ministre des Postes (M. Ouellet) qui, à maintes reprises, a été incapable de mettre fin à la grève illégale des postes qui nous étouffe actuellement, bien plus de lettres se seraient sans aucun doute accumulées dans le bureau de chacun des députés. Mais le gouvernement a choisi d'imposer à la Chambre un bill sur le football, malgré les priorités pressantes qui préoccupent tous les Canadiens dans beaucoup d'autres domaines.

Non seulement le gouvernement n'a pas le sens des priorités lorsqu'il dépose ses projets de loi, mais même dans celui à l'étude ces priorités ne se suivent pas dans un ordre logique. Si nous nous mêlons de sport, ne nous soucions pas des sports professionnels mais plutôt du perfectionnement des athlètes amateurs, ainsi que de l'ensemble des activités susceptibles d'améliorer la forme physique de tous les Canadiens.

Qu'il s'agisse de sport, de santé physique ou de toute autre chose, le gouvernement fédéral devrait tendre à aider tous les Canadiens à vivre une vie plus riche, plus pleine et plus satisfaisante. Il ne peut y arriver en mettant l'accent sur l'importance du sport professionnel comme il le fait dans ce projet de loi. Notre ressource nationale la plus importante est la jeunesse; comme pour toute autre ressource, il faut instaurer une politique nationale de développement mettant l'accent sur la participation.

Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué très clairement lors du débat sur la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, le bill C-7, que non seulement nous ne devrions pas étudier ce projet de loi à un moment aussi critique, mais que le bill lui-même ne répondra pas aux objectifs prévus; il ne protégera pas la Ligue canadienne de football.

Je serais le dernier à souhaiter la disparition de la Ligue canadienne de football. Au contraire, j'aimerais qu'on accorde davantage de possibilités aux jeunes canadiens en encourageant la participation canadienne à la Ligue canadienne de football davantage que ne le propose le projet de loi à l'étude. On devrait tenir compte de la déclaration faite récemment par une ancienne étoile du football et un canadien célèbre, Russ Jackson, qui a déclaré que si la Ligue canadienne de football ne peut soutenir la concurrence, elle ne devrait pas exister.

Football canadien—Loi

Cependant, ce qui compte pour moi, et ce devrait être le cas pour tous les membres de la Chambre, c'est que la jeunesse puisse avoir la chance non seulement de participer aux sports et de s'améliorer physiquement et mentalement, mais de pouvoir participer aux sports professionnels au Canada sans avoir à se soucier de la ligue. Les jeunes devraient être protégés quant à leur choix d'une équipe et d'une ligue. Le gouvernement a présenté un projet de loi à cet effet et permettez-moi de citer l'article 32.3 (1)b) de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, le bill C-7:

Quiconque complot, se coalise ou conclut un accord ou arrangement avec une autre personne

b) pour limiter déraisonnablement la possibilité qu'à une autre personne de négocier avec l'équipe ou le club de son choix dans une ligue d'amateurs ou de professionnels et, si l'accord est conclu, de jouer pour cette équipe ou ce club

est coupable d'un acte criminel et passible, sur déclaration de culpabilité, d'un emprisonnement de deux ans.

Naturellement, nous ne voudrions pas que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social soit emprisonné pour deux ans. Toutefois, s'il l'avait déjà été, nous n'aurions pas à étudier ce bill ridicule actuellement.

● (2010)

Toutefois, j'accepte en principe les articles consacrés aux sports dans le bill sur les enquêtes relatives aux coalitions qui, soulignons-le en passant, va complètement à l'encontre du bill à l'étude. Nous avons, d'un côté, le gouvernement qui présente un bill dans le but, prétend-il, de stimuler la concurrence. D'un autre côté, ce même gouvernement présente un bill pour empêcher la concurrence. Si le bill à l'étude obtient force de loi sous sa forme actuelle, nous serons le premier pays du monde à interdire la concurrence dans un certain domaine des sports internationaux, et nous deviendrons la risée du monde des sports.

Le gouvernement a-t-il oublié que notre pays a été bâti sur le principe de la libre initiative? Le gouvernement a-t-il oublié que notre pays a été bâti sur le principe de la concurrence?

Une voix: Je l'espère.

M. Jelinek: J'entends le NPD crier «Je l'espère.» Ils sont contre la libre entreprise. Si j'ai fui la Tchécoslovaquie avec ma famille, c'est pour échapper à des gars comme ça.

Des voix: Bravo!

M. Jelinek: Depuis quand un gouvernement a-t-il le droit d'ordonner aux Canadiens ce qu'ils peuvent et ne peuvent faire dans le domaine du sport professionnel ou n'importe quelle autre forme de distraction?

Où était le gouvernement fédéral lorsque l'Association mondiale de hockey est entrée sur la scène des sports canadiens? S'est-il inquiété d'offrir des possibilités à la jeunesse du pays? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas offert de garanties et d'encouragements à l'Association canadienne de hockey amateur, et pourquoi le gouvernement ne propose-t-il aucun changement à l'égard du hockey, notre véritable sport national? Pourquoi a-t-il décidé d'intervenir au sujet du seul football? N'aurait-on pas pu s'attendre raisonnablement que le gouvernement s'occupe activement de protéger ce sport avant même qu'on ne songe à fonder la Ligue mondiale de football? Il faut certainement prendre des mesures pour conserver nos équipes de jeunes amateurs.